La mention du formation dans le CV [besoin d'aide]

Par **AurelieD**, le **28/01/2008** à **18:15**

Bonjour ,

Je suis en train de préparer et rassembler ce qu'il faut pour l'entretien avec une conseillère d'emploi après la fin de mon congé maternité, je suis bien carrée là-dessus.

En faite , je suis en train de refaire mon CV sans la mention de la formation que je n'ai pas encore envoyé l'inscription, j'attends de le faire avec ma conseillère pour se renseigner davantage sur l'université la plus proche de chez moi (on remplira le dossier ensemble).

Et je suis tout aussi en train de faire un autre CV avec la mention de la formation que quand on aura fini de remplir le dossier , mais comme je commencerai la première année de la capacité en droit en septembre 2008 , pourriez-vous me dire lequel devrais-je marquer :

[quote:ulnytvc8]2008- 2009 : 1ère année de la Capacité en Droit en préparation (CNED)[/quote:ulnytvc8]
ou

[quote:ulnytvc8]2008 - 2010 : La Capacité en Droit en préparation en deux années (CNED)[/quote:ulnytvc8]

Merci d'avance. ;) Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **28/01/2008** à **18:18**

Bonsoir,

Je dirais plutôt la première, dans la mesure où il ne faut inscrire que ce que l'on a. Un diplôme en cours de préparation ne vaut pas ce que de droit vaut un diplôme obtenu avec relevé de notes.

Par **jeeecy**, le **28/01/2008** à **18:21**

je suis d'accord avec le canard

:P

Image not found or type unknown

La première pour moi aussi

Par **AurelieD**, le **28/01/2008** à **18:32**

:)

Superbe ! Image not found or type unknown Merci beaucoup, c'est ce que j'ai préféré aussi, car je me suis dite que ça pouvait aussi arriver que je rate ma première année et que je pourrais aussi refaire la première année par la suite, ça serait bête de mentionner la deuxième que j'ai cité dans mon précédent message, n'est-ce pas.

Et au moins ça fait très précis, c'est mieux.

:)

Donc, je vais prendre la première ! Image not found or type unknown

;)

Encore merci. Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **28/01/2008** à **20:10**

:)

De rien Image not found or type unknown

Voila, grâce à la phrase de jeeecy ça m'a motivé pour me faire un nouveau avatar (qui s'affiche de préférence sur du clair, parce que moi et mes bricolage avec photoshop et firework = effet de transparence foireuse sur du foncé !) ; je suis quand même content de moi :))

héhé Image not found or type unknown

Par **fan**, le **28/01/2008** à **22:49**

je te trouvais mieux avant, morsu.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

:arrow:

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **28/01/2008** à **22:51**

:twisted:

Il manque de jaune ce petit canard Image not found or type unknown

Sinon la première citation c'est sur il faut toujours parler de l'année en cours dans un CV, et :wink:

ne pas aller plus loin Image not found or type unknown

[size=75:dc56szo8](j'ai pas fait un totaly hors sujet comme ça, toute façon, c'est la faute de Morsu)

:lol:

Edit : c'est la faute de Jeeecy qui l'a poussé à créer un nouvel avatar Image not found or type unknown vraiment quel admin !
[/size:dc56szo8]

Par **AurelieD**, le **28/01/2008** à **23:27**

lol, ce n'est pas grave pour le hors - sujet, je ne suis pas rancunière car au moins vous aviez :))

déjà répondu à mes questions, n'est-ce pas le principal ? Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés